

**Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)**

\*\*\*

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;  
Vu le règlement grand-ducal du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation et le  
fonctionnement de la Commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'immeuble sis 94, avenue de la Faïencerie à Luxembourg-Limpertsberg se caractérise comme suit :

Les quatre maisons mitoyennes situées aux n°90-96, avenue de la Faïencerie ont été érigées plus ou moins vers la même époque à des fins d'habitation. Elles forment un ensemble témoignant de l'important développement de la capitale et notamment du Limpertsberg à la fin du XIX<sup>e</sup> / début XX<sup>e</sup> siècle (LHU). En effet, avant le démantèlement de la forteresse les constructions en durs (à part quelques rares exceptions) étaient défendus sur cette partie extramuros, pour des raisons de défense. Dès le démantèlement le plateau du Limpertsberg est urbanisé, d'abord plus lentement, puis vers le tournant du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle de manière plus étendue. En grande partie il s'agissait de maisons mitoyennes, dont les styles évoluent de l'historicisme et de l'éclectisme à l'Art nouveau et au modernisme (LHU/PDR).

La maison d'habitation (GEN) a été érigée à la fin du XIX<sup>e</sup>, avant 1899<sup>1</sup>. La façade principale s'élève sur deux niveaux surmontés par un niveau mansardé et se divise de manière régulière en trois travées d'ouvertures. L'entrée est située dans l'axe droite.

Une partie de la façade postérieure est mal visible puisqu'une véranda et une construction secondaire se situent derrière l'immeuble principal. L'annexe, est un bâtiment de la taille d'une pièce, implantée en perpendiculaire. Elle présente des encadrements en pierre de taille, typiques pour une remise/étable. Peut-être il s'agissait aussi d'une cuisine/buanderie. Sur les extraits cadastraux de 1902 et de 1908 une construction est déjà visible à cet endroit, mais il semble que l'implantation ait entre-temps changé.

À l'intérieur, la maison a conservé la majorité des structures bâties de même que l'escalier en bois et une porte avec chambranle en bois (AUT/PDR). La cave voûtée et l'escalier y menant en pierres naturelles sont également encore en place (AUT).

L'avenue de la Faïencerie, qui faisant le lien avec le Rollingergrund, a connu, comme tout le quartier du Limpertsberg, un énorme changement. La maison sise au n°94, ensemble avec les immeubles avoisinants, témoigne de l'expansion et de l'évolution urbanistique, démographique et sociale du quartier et de la ville.

Critères remplis : authenticité (AUT), genre (GEN), période de réalisation (PDR), histoire locale, de l'habitat ou de l'urbanisation (LHU).

---

<sup>1</sup> Administration du Cadastre et de la Topographie, cases croquis n°827, 1899.

**6 voix s'expriment en faveur d'un classement en tant que patrimoine culturel national de l'immeuble sis 94, avenue de la Faïencerie à Luxembourg-Limpertsberg (no cadastral 56/4568) et 6 voix s'expriment contre une protection nationale. 2 abstentions.**

Présent(e)s : André Schoellen, Beryl Bruck, Christina Mayer, Christine Muller, Claude Schuman, Jean-Claude Welter, John Voncken, Laure Simon-Becker, Marc Schoellen, Michel Pauly, Nathalie Jacoby, Patrick Bastin, Paul Ewen, Regis Moes.

Luxembourg, le 25 mai 2022